

MISE EN STAGE 2019

RÉSORPTION DE LA PRECARITE AU GHBS



AGENTS CONTRACTUELS

La direction annonce le chiffre provisoire de :

174 agents contractuels mis en stage en 2019 au GHBS soit 12 agents de plus qu'initialement.

86 agents au CHBS Lorient

44 agents au CH Quimperlé

24 agents au CH Port-Louis/Riantec

20 agents au CH Le Faouët

Les chiffres peuvent encore évoluer à l'issue d'une réunion prévue le 4 Novembre 2019.

La politique de mise en stage annoncée par la direction.

Concernant les critères qualitatifs, les candidats retenus le seront sur la base de :

- ◆ L'ancienneté dans l'établissement (GHBS) sera prise en compte les périodes des agents en tant que contractuels.
- ◆ L'éligibilité à la mise en stage à entre 3,4 et 3,6 années et de 3 ans pour un CDI dans l'attente d'une mise en stage.

LA CGT REVENDIQUE

La mise en stage de tous les agents contractuels sur poste vacant (sur emploi permanent),

Dans l'attente d'une mise en stage, la proposition de pérennisation de l'emploi (mise en stage ou CDI selon le choix de l'agent) à tous les agents contractuels ayant 2 ans d'ancienneté,

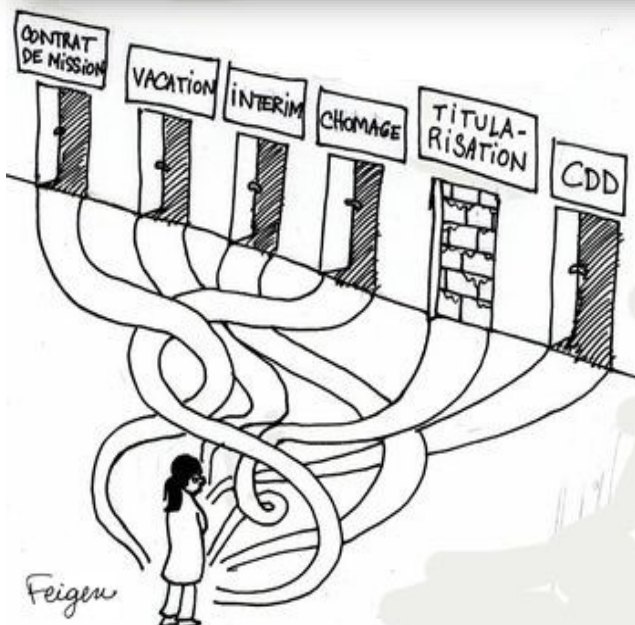
L'ouverture d'un droit d'option pour les agents en CDI pour bénéficier d'une mise en stage,

L'avancement de carrière dans l'échelle de rémunération pour les agents contractuels (les),

Le versement de la prime spécifique ou un régime indemnitaire compensateur de grade pour les IDE contractuels (les) sur le principe du travail égal, salaire égal,

L'harmonisation des grilles indiciaires des agents contractuels sur la grille de rémunération du PPCR*. (exemple : une infirmière contractuelle rémunérée à l'indice 349 (1636,81€/ mois brut) serait à l'Indice 388 (1819,72€/mois brut)

Une évaluation réelle des conditions du travail pour mieux adapter les besoins en effectif aux besoins des patients, résidents et de leurs familles.



CGT CHBS : 07.87.55.09.78
CGT CHQ : 06.85.27.45.80
CGT CHPLR : 06.32.15.65.97
CGT CHLF : 06.45.52.60.30

